JUNIOR NATIONAL SEEDING GUIDELINES

The purpose of seeding is to ensure a fair and balanced draw in which the top players/teams do not meet each other in the early rounds of the tournament.

SINGLES

Seeding Committee:

The Seeding Committee is comprised of following individuals:

- Director, Competition Services and Community tennis
- Director, High Performance Programs & Administration
- National Coaches

Process, Guidelines & Timelines:

A. Junior Nationals Qualifying Tournaments (U16/U18):

The seeds will be finalized by the tournament Referee at the time of draw based strictly on the latest **available National Bank singles rankings** in the respective age division.

B. Junior Nationals Main Draws (All Divisions):

The seeds will be finalized by the Seeding Committee 2-3 days prior to the draw based on the **latest available National Bank singles rankings** in the respective age division. The National Bank singles rankings used will include all Provincial/Regional Championship results.

Exceptional Circumstances (Main draws only):

In rare and exceptional cases, the Seeding Committee may adjust the main draw seeding order to mitigate for extenuating circumstances. Extenuating circumstances will only be considered by the Seeding Committee when a player will be unseeded based on the National Bank singles ranking thus unjustly penalizing the player and creating an unfair draw.

*Note: The Seeding Committee will only consider a seeding adjustment for players with demonstrated significant national and international results and rankings as outlined below within the 12 months immediately preceding the event.

Extenuating circumstances which may be considered include, but are not limited to, the following:

- A player with a Top 3 singles finish at the most recent Junior Nationals who, solely due to injury and the

resulting inability to compete, will be unseeded. Injury verification and documentation may be required

from the player and/or Provincial Association.

- A player with demonstrated significant international results outside of Canada who has recently become a Canadian citizen or permanent resident, or adjusted their nationality for ranking purposes, will be unseeded.
- A player with a Top 3 singles finish at the most recent Junior Nationals who lives and trains outside Canada and solely for these reasons will be unseeded.

DOUBLES

Seeding Committee:

The Tennis Canada Tournament Referee will base the doubles seeds on the seeding guidelines outlined below. The Referee or Tournament Director will circulate the proposed doubles seeds to each of the designated Provincial Coaches at the Junior Nationals for feedback prior to creating the final seed list.

Process, Guidelines & Timelines:

The seeds will be finalized by the Tournament Referee using the **latest available National Bank doubles rankings** in the respective age division. Seeds will be based on the combined doubles rankings of each team. For example, if player A has a doubles ranking of #5 and player B has a doubles ranking of #27, their combined doubles ranking for seeding purposes is 32 (5 + 27). The National Bank doubles rankings used will include all Provincial/Regional Championship results.

Exceptional Circumstances:

In rare and exceptional cases, the Tournament Referee may recommend that the seeding committee consider an adjustment of the doubles seeding order to mitigate for extenuating circumstances. Extenuating circumstances will only be considered when a team will be unseeded based on the combined National Bank doubles ranking thus unjustly penalizing the team and creating an unfair draw.

*Note: A seeding adjustment will only be considered for players with demonstrated significant national and international results and rankings as outlined below within the 12 months immediately preceding the event.

Extenuating circumstances which may be considered include, but are not limited to, the following:

- A team with a Top 4 doubles finish at the most recent Junior Nationals who, solely due to injury of one of the players and his/her resulting inability to compete, will be unseeded. Injury verification and documentation may be required from the player (s) and/or Provincial Association.

- A player with demonstrated significant international results outside of Canada who has recently become a Canadian citizen or permanent resident, or adjusted their nationality for ranking purposes, and will be part of an unseeded team.
- A player or team with a Top 4 doubles finish at the most recent Junior Nationals who lives and trains outside Canada and solely for these reasons will be unseeded.

LIGNES DIRECTRICES POUR L'ÉTABLISSEMENT DES TÊTES DE SÉRIE DES CHAMPIONNATS JUNIORS CANADIENS

Objectif :

L'objectif de l'établissement des têtes de série est de s'assurer que le tableau soit juste et équilibré afin que les meilleurs joueurs/équipes ne puissent s'affronter dès les premiers tours du tournoi.

SIMPLE

Comité de classement :

Le Comité de classement est composé des personnes suivantes :

- Directeur de la structure de compétition, des classements et du tennis communautaire
- Directrice des programmes et de l'administration de l'élite
- Entraîneurs nationaux

Processus, lignes directrices et échéanciers :

A. Tournois de qualification pour les Championnats juniors canadiens (U16/U18) :

L'établissement des têtes de série sera finalisé par le juge-arbitre du tournoi au moment du tirage en se basant strictement sur les **plus récents classements Banque Nationale de simple disponibles** pour le groupe d'âge pertinent.

B. Tableaux principaux des Championnats juniors canadiens (tous les groupes d'âge) :

Le Comité de classement finalisera l'établissement des têtes de série 2 à 3 jours avant le tirage en se basant sur **les plus récents classements Banque Nationale de simple disponibles** pour le groupe d'âge pertinent. Les classements Rogers de simple comprendront tous les résultats des championnats provinciaux/régionaux.

Circonstances exceptionnelles (tableaux principaux seulement) :

Dans des cas rares et exceptionnels, le Comité de classement peut ajuster les têtes de série des tableaux principaux pour tenir compte de circonstances atténuantes. Ces circonstances atténuantes ne seront prises en considération que lorsqu'un joueur ne fera pas partie des têtes de série selon le classement Banque Nationale de simple, ce qui pénaliserait injustement ce joueur et créerait un tableau injuste.

*Remarque : Le Comité de classement n'ajustera les têtes de série que pour les joueurs ayant obtenu des résultats et des classements nationaux et internationaux notables, comme indiqué ci-dessous, dans les 12 mois précédant la compétition.

Les circonstances atténuantes pouvant être prises en compte comprennent notamment :

- Un joueur ayant terminé parmi les 3 premiers de l'épreuve du simple aux Championnats juniors canadiens précédents (2022) et qui, en raison d'une blessure, aurait été dans l'impossibilité de prendre part à des tournois et ne ferait donc pas partie des têtes de série. Le joueur ou l'association provinciale pourrait devoir fournir la preuve de cette blessure.
- Un joueur ayant obtenu des résultats internationaux notables à l'extérieur du Canada, qui a récemment obtenu la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent, ou qui a modifié sa nationalité à des fins de classement et qui ne fait pas partie des têtes de série.
- Un joueur ayant terminé parmi les 3 premiers aux Championnats juniors canadiens précédents (2019), qui vit et s'entraîne à l'extérieur du Canada et qui, uniquement pour ces raisons, ne fait pas partie des têtes de série.

DOUBLE

Comité de classement :

L'arbitre en chef du tournoi de Tennis Canada établira les têtes de série du double conformément aux lignes directrices décrites ci-dessous. L'arbitre en chef ou le directeur du tournoi distribuera une proposition de têtes de série du double à chaque entraîneur provincial désigné aux Championnats juniors canadiens afin d'obtenir leurs commentaires avant de créer la liste finale.

Processus, lignes directrices et échéanciers :

L'arbitre en chef finalisera l'établissement des têtes de série en se basant sur les **plus récents classements Banque Nationale de double** pour le groupe d'âge pertinent. Les têtes de série seront établies selon le classement de double combiné de chaque équipe. Par exemple, si le joueur A est classé 5e en double et que le joueur B est 27e, leur classement combiné de double sera 32 (5 + 27). Les classements Banque Nationale de double comprendront tous les résultats des championnats provinciaux/régionaux.

Circonstances exceptionnelles :

Dans des cas rares et exceptionnels, l'arbitre du tournoi peut recommander que le comité de classement envisage un ajustement des têtes de série du double pour tenir compte de circonstances atténuantes. Ces circonstances atténuantes ne sera pris en compte que lorsqu'une équipe ne fera pas partie des têtes de série selon le classement Banque Nationale de double, ce qui pénaliserait injustement cette équipe et créerait un

tableau injuste.

*Remarque : Un ajustement de classement ne sera envisagé que pour les joueurs ayant obtenu des résultats et des classements nationaux et internationaux notables, comme indiqué ci-dessous, dans les 12 mois précédant la compétition.

Les circonstances atténuantes pouvant être prises en compte comprennent notamment :

- Une équipe ayant terminé parmi les 4 premières des Championnats juniors canadiens de 2019 et qui, en raison d'une blessure à un de ses joueurs, aurait été dans l'impossibilité de prendre part à des tournois et ne ferait donc pas partie des têtes de série. Le joueur ou l'association provinciale pourrait devoir fournir la preuve de cette blessure.
- Un joueur ayant obtenu des résultats internationaux notables à l'extérieur du Canada, qui a récemment obtenu la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent, ou qui a modifié sa nationalité à des fins de classement et dont l'équipe ne fait pas partie des têtes de série.
- Un joueur ou une équipe ayant terminé parmi les 4 premiers de l'épreuve du double des Championnats juniors canadiens de 2022 et qui vit et s'entraîne à l'extérieur du Canada et qui, uniquement pour ces raisons, ne fait pas partie des têtes de série.